



LES AVOCATS DU PATRON DE LA DGRE, MAXIME EKO EKO ET LES AVOCATS DE JEAN PIERRE AMOUGOU BELINGA ORGANISENT UN SIT-IN CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION DU TRIBUNAL MILITAIRE CE LUNDI POUR RECLAMER UNE COPIE DU DOSSIER DE L'ENQUETE PRELIMINAIRE

C'est un début de semaine pas comme les autres dans l'affaire Martinez Zogo. Les avocats de la défense des personnes suspectées d'implication dans l'assassinat du journaliste sont désormais décidés à passer à l'offensive. Ainsi, ce lundi, les avocats du patron de la direction générale de la Recherche Extérieure, Maxime Eko Eko, détenu dans le cadre de cette affaire, montent au créneau. Ceux-là qui jusqu'ici se sont fait très discrets. Ils ont décidé ce matin d'organiser un sit-in devant le bureau du juge d'instruction pour réclamer à leur tour le rapport de l'enquête préliminaire.

Nos sources indiquent que depuis plusieurs jours, conformément au code de procédure pénal, les avocats de Maxime Eko Eko ont formulé cette requête et payé les frais inhérents à la procédure. Mais, ils n'ont toujours rien reçu du juge d'instruction. Pourtant, le greffe du juge d'instruction dans cette affaire a déjà édité les copies du rapport de l'enquête préliminaire destinées aux avocats. Cependant, le juge d'instruction n'a pas ordonné la remise de ces copies aux avocats pour des raisons dont il est pour l'instant le seul à en avoir connaissance.

Mais, les avocats de Maxime Eko Eko ne seront pas seuls ce lundi au tribunal militaire pour revendiquer ce dossier. Il y aura également les avocats de Jean Pierre Amougou Belinga. En effet, ces derniers sont dans la même situation que ceux de Maxime Eko Eko. Dans un courrier daté du 23 mars 2023 et dont nous avons eu connaissance, l'on apprenait que c'est depuis le 4 mars 2023 que le collectif des avocats de Jean Pierre Amougou Belinga porté par le bâtonnier Charles Tchoungang réclame à son tour sans succès une copie du dossier de l'enquête préliminaire dans l'affaire Martinez Zogo. Ils ont également indiqué n'avoir jamais eu connaissance du rapport d'autopsie et réclament une autopsie légale.

Selon une source au tribunal militaire, « la stratégie des avocats de la défense tiendrait du fait qu'ils suspectent depuis plusieurs semaines la disparition ou l'absence de plusieurs pièces du dossier, capitales pour la manifestation de la vérité ». La bataille judiciaire dans l'affaire Martinez Zogo semble définitivement lancée.

Boris Bertolt
